

Séance extraordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire La Frontalière, tenue sous la présidence de madame Mélanie Thibault, le 16 octobre 2018, à 18 h 30, à la salle de conférence de l'école La Frontalière.

Présences :

- ▶ parents: Mélanie Thibault, Mélanie Néron et Karo Madore
- ▶ personnels: Sylvie N. Romain, Jean-François Hamel, Pierre Moses, Pierre Quirion et Sophie Langlois
- ▶ élève(s): Rozalie Gaudreau
- ▶ représentant communauté:
- ▶ direction: Hugues Émond, directeur
- ▶ commissaire: François Lessard
- ▶ invité:
- ▶ secrétariat: Carole Moreau

Absence(s) : Bianca Lemieux et Léa Morin-Borduas

MOT DE BIENVENUE

Hugues Émond souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement. Par la suite, un tour de table est fait afin que chacun des membres puisse se présenter.

DÉSIGNATION DE LA RESPONSABLE DU SECRÉTARIAT

Il est proposé par Madame Mélanie Thibault d'attribuer le poste de secrétaire des séances du conseil d'établissement 2018-2019 à Madame Carole Moreau.

CE005-18-869

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Désignation de la responsable du secrétariat
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 19 juin 2018
5. Suivi au procès-verbal
6. Procédure pour élection à la présidence
 - a. Élection à la présidence
7. Questions du public
8. Règles de régie interne
9. Déclaration conflits d'intérêt
10. Personnes représentantes de la communauté (art. 2)

11. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement
12. Parent délégué par le CE au comité d'alimentation
13. Calendrier des rencontres du conseil d'établissement
14. Échéancier général + Salon carrière à Québec
15. Normes et modalités d'évaluation
16. Information des élèves
17. Information de la direction
 - a. Convention de gestion
 - b. Fondation
18. Information du commissaire
 - a. Présentation PEVR
19. Information du comité de parents
20. Information des membres du personnel
21. Correspondance
22. Autres points
23. Question du public
24. Prochaine rencontre
25. Levée de l'assemblée

Sur la proposition de Mélanie Thibault, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

CE005-18-870 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 JUIN 2018

Sur la proposition de Mélanie Thibault, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 19 juin 2018.

ADOPTÉE

► SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Rien à signaler

CE005-18-871 ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

Karo Madore propose Mélanie Thibault au poste de présidente. Madame Thibault accepte le poste de présidente du conseil d'établissement 2018-2019.

ADOPTÉ

CE005-18-872 ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE

Mélanie Thibault propose Mélanie Néron au poste de vice-présidente. Madame Néron accepte la vice-présidence du conseil d'établissement 2018-2019.

ADOPTÉ

► QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler

► **RÉGIE INTERNE**

Monsieur Hugues Émond fait la lecture du document présentant les règles de régie interne du conseil d'établissement.

Il tient à souligner aux membres du conseil d'établissement l'importance de signaler leur absence d'avance afin que les autres membres du conseil n'aient pas à se déplacer inutilement en raison d'un quorum non réglementaire (article 4.2)

CE005-18-873 **ARTICLE 9.0 (règles de régie interne)**

- Considérant que la plateforme du Progrès de Coaticook n'est plus utile comme source d'information du jour, de l'heure et du lieu des séances puisque que l'école diffuse maintenant ces informations via le GPI communication aux parents;

Sur la proposition de Pierre Moses, il est résolu de retirer le Progrès de Coaticook de l'article 9.4 comme source de diffusion du jour, de l'heure et du lieu des séances.

ADOPTÉE

CE005-18-874 **ARTICLE 18.0 (règles de régie interne)**

- Considérant que les frais de gardiennage n'ont pas subi d'augmentations depuis plusieurs années;

Sur la proposition de Mélanie Thibault, il est résolu d'augmenter à 6\$/heure les frais de gardiennage à l'article 18.3.

ADOPTÉE

► **DÉCLARATION CONFLITS D'INTÉRÊT**

Mélanie Thibault informe que tout membre du conseil d'établissement qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui de l'école doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au directeur de l'école, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatif à cette question.

Un formulaire de déclaration de conflits d'intérêt est distribué à tous les membres, si besoin il y a.

► **REPRÉSENTANT(E)S DE LA COMMUNAUTÉ**

Hugues Émond mentionne que le conseil d'établissement peut nommer deux représentants de la communauté pour siéger aux séances du conseil. Ces membres n'ont pas le droit de vote, mais peuvent exprimer leur opinion sur les sujets de l'ordre du jour.

Monsieur Émond invite les membres du conseil d'établissement à faire des approches auprès de personnes de la communauté qui pourraient être intéressées à siéger au conseil d'établissement et d'en informer Mélanie Thibault.

► **BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Le solde du budget de fonctionnement 2017 – 2018 s'établit à 377,00\$. Ce montant n'est pas transféré dans le budget de cette année. Le sommaire des dépenses est également affiché sur le document déposé.

Le budget alloué pour la prochaine année est de 1069,00\$. Hugues Émond explique les règles d'utilisation de ce budget. Il énumère les réclamations

qui peuvent être remboursées, telles que :

- Frais de déplacement ou de repas
- Frais de gardiennage
- Formation sur le fonctionnement du conseil d'établissement (aux parents)
- Frais de représentation à un événement de l'école (ex : souper de la Fondation, soirée artistique) *Exclusion : billet graduation*

► **PARENT DÉLÉGUÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT AU COMITÉ D'ALIMENTATION DE LA FRONTALIÈRE**

Hugues Émond explique le mandat du comité d'alimentation et la fréquence des rencontres. Les rencontres sont habituellement sur l'heure du dîner.

Madame Mélanie Néron sera la représentante à cette instance pour la prochaine année.

CE005-18-875 CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT, JOURS, DATES, HEURES ET LIEU.

Hugues Émond propose un calendrier de dates pour les séances du conseil d'établissement qui se tiendront à la salle de conférence à 18 h 30. Les dates suivantes ont été retenues :

- ✓ 16 octobre 2018
- ✓ 19 décembre 2018
- ✓ 22 janvier 2019
- ✓ 26 mars 2019
- ✓ 24 avril 2019
- ✓ 18 juin 2019

- Considérant qu'un des membres du conseil d'établissement a de la difficulté à se présenter pour 18 h 30 en raison de son travail, on recommande de débiter les séances à 18 h 45.

Sur la proposition de Mélanie Thibault, il est résolu d'adopter les dates et lieu énumérés sur le calendrier des séances 2018 – 2019 et de déplacer à 18 h 45 le début des rencontres.

ADOPTÉE

Les dates des rencontres seront transmises aux parents par courriel, affichées dans l'école et sur le site internet de La Frontalière.

CE005-18-876 ÉCHÉANCIER GÉNÉRAL 2018 – 2019

La programmation des activités éducatives 2018 – 2019 qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école. Plusieurs événements apparaissent aussi à titre informatif, mais n'ont pas à être approuvés par le conseil d'établissement.

Monsieur Émond recommande d'ajouter à cet échéancier une autorisation globale pour toutes sorties de groupes dans un rayon de 5 kilomètres à l'extérieur des terrains de l'école et ce, pour l'année scolaire 2018 – 2019.

Autres ajouts :

- Salon carrières à Québec pour les élèves inscrits au PEP; date indéterminée pour l'instant;
- 31 octobre : activités pour l'Halloween;
- 27 au 29 avril 2019 : voyage à Toronto, élèves de 2^e secondaire, responsable : Jean-François Hamel;

- Journée d'activités de fin d'année : date à déterminer (possibilité qu'elle soit placée durant la semaine du 17 juin 2019);
- Voyage en Italie : 20 juin au 2 juillet 2019.

Sur la proposition de Mélanie Néron, il est résolu d'approuver l'échéancier général 2018 – 2019 avec les ajouts proposés.

APPROUVÉE

CE005-18-877 NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUTATION

Hugues présente le document des normes et modalités d'évaluation en ce qui a trait aux motifs d'absence reconnus et non reconnus.

Il explique que l'équipe école a procédé à une modification à la page 3 du document, à la section « Absence à un examen pour un motif non reconnu », soit :

- Retirer la 4^e ligne : examens en cours d'apprentissage (formatif)
- Modifier la 3^e ligne pour : Types d'examens = Examens sommatifs / Modalité de reprise et conséquences = Entraîne la note zéro
- Remplacer le titre de la 3^e colonne: « Modalité de reprise » par « Modalité de reprise et conséquences »

Types d'examens	Référence de l'absence	Modalité de reprise et conséquences
Épreuves du Ministère (fin d'année)	À la direction de l'établissement	Aucune possibilité de reprise. L'enfant se verra attribuer la note zéro
Examens de fin d'année	À la direction de l'établissement	Aucune possibilité de reprise. L'enfant se verra attribuer la note zéro
Examens sommatifs	À la direction de l'établissement	Entraîne la note zéro
Examens en cours d'apprentissage (formatif)	À la direction de l'établissement	Peut entraîner la note zéro

Sur la proposition de Pierre Quirion, il est résolu d'approuver les modifications apportées aux normes et modalités d'évaluation du traitement d'absences avec un motif reconnu et non reconnu.

APPROUVÉE

► INFORMATION DES ÉLÈVES

Rozalie Gaudreau, représentante du conseil des élèves, mentionne que le conseil des élèves se rencontre à chaque semaine.

Elle ajoute que le conseil des élèves revient tout juste d'un camp de deux jours où il a pu établir l'échéancier des activités chapeautées par ce dernier. Elle résume les thèmes abordés et les activités planifiées pour la prochaine année :

- Innovation dans l'offre de journées thématiques et les dates de celles-ci;
- Le déroulement des activités majeures de l'année a été planifié (Halloween, Noël, St-Valentin, etc.)

- On souhaite renouveler la formule du Gala des Activités qui se tiendra en mai 2019;
- Aménagement de l'espace vacant se trouvant dans la salle des casiers au pied de l'escalier qui mène à la place publique;
- L'activité d'accueil 2019 une saveur culturelle selon le plan quinquennal annoncé l'an dernier.

En terminant, elle annonce l'ouverture prochaine d'une Friperie qui sera située à l'intérieur du Café Tandem.

CE005-18-878 CONVENTION DE GESTION 2018 – 2019

Nous vous demandons d'approuver la convention de gestion. En fait, c'est de nous dire si vous êtes d'accord avec les moyens que nous prenons pour atteindre les objectifs de réussite pour nos élèves pour l'année scolaire en cours.

Ces différents moyens ont déjà été évoqués à la fin de l'année scolaire 2017-2018.

La convention de gestion est une reddition de compte (un rapport) que l'école doit déposer aux commissaires de la commission scolaire chaque année.

En fait, la convention de gestion, c'est le plan de réussite de l'école dans lequel sont présentés les principaux moyens que l'école met en place pour la réussite des élèves.

Afin de faciliter votre lecture de la convention de gestion, nous vous présentons différemment les objectifs et les moyens mis en place pour aider nos élèves à réussir.

- Considérant les moyens mis en place par La Frontalière pour atteindre les cibles du plan de réussite énumérées dans la convention de gestion et favoriser la réussite scolaire du plus grand nombre

Sur la proposition de Jean-François Hamel, il est résolu d'approuver la convention de gestion 2018 – 2019.

APPROUVÉE

▶ **INFORMATION DU COMMISSAIRE**

François Lessard procède à la présentation du PEVR (plan d'engagement vers la réussite) qui a été adopté par le conseil des commissaires à la fin juin 2018. Il mentionne que le dévoilement officiel auprès de la population sera fait en janvier 2019.

▶ **INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS**

Mélanie Néron relate qu'elle a assisté à la première rencontre du comité de parents ce lundi 15 octobre. Lors de cette séance, les membres du comité ont procédé au comblement des différents postes de l'exécutif. C'est madame Sophie Martineau-Dupont qui a été élue présidente pour la prochaine année.

▶ **INFORMATION DU PERSONNEL**

Les représentants des différentes catégories du personnel tiennent à partager les informations suivantes concernant le vécu de l'école :

- Une nouvelle offre d'ateliers ayant la forme de café-rencontre est offerte aux parents cette année. Le premier atelier se tiendra ce lundi 22 octobre et aura pour thème : l'Adolescence. Ces ateliers

intitulés « Les rencontres ADOrables» sont l'initiative de Sophie Langlois, psychologue et Stéphanie Leclerc, psychoéducatrice. Différents partenaires du milieu de la santé font également partie de cette activité;

- Nos deux professionnelles nommées précédemment sont également responsables d'un projet d'atelier pour développer les habiletés de communication d'élèves ciblés du 1^{er} cycle. Les premières rencontres se tiendront en novembre et décembre;
- Un enseignant témoigne de la belle collaboration qui règne à l'école entre les différents intervenants de l'école. Il considère que l'équipe école vit un bon début d'année scolaire;
- Les enseignants de français bénéficient d'ateliers de formation pour la prochaine année. Ces formations font partie des moyens mis en place dans notre convention de gestion pour l'amélioration du français en écriture et en lecture. On rapporte que la première demi-journée de formation fut très appréciée des participants;
- Un service de soutien en mathématique est offert le mercredi soir après l'école à tous les élèves intéressés;
- La responsable du journal étudiant annonce que les élèves participants se sont donnés comme objectif de faire connaître plusieurs membres des différentes catégories du personnel. Cette tribune facilitera le contact entre les élèves et les membres du personnel.
- Dans les prochains jours, les élèves de la 1^{re} secondaire feront la rencontre des membres des services complémentaires en se rendant, par groupe-classe, dans les bureaux respectifs de chacun d'eux. Cette façon de faire permet aux élèves d'acquérir une certaine aisance à entrer à la vie étudiante.

▶ **CORRESPONDANCE**

Rien à signaler

▶ **AUTRES POINTS**

APPROUVÉE

▶ **PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 19 décembre, à 18 h 45.

CE005-18-879 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur la proposition de Sophie Langlois, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée à 21 h 30.

ADOPTÉE

président

registraire